

Parfums de rois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 47

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, La Chaux-de-Fonds.

Montreux, Gerette, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

RÉDACTION, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

ADMINISTRATION (abonnements, changements d'adresse, etc.), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

SERVICE GRATUIT

du Conteur, durant le 4^{me} trimestre de 1905 (du 1^{er} octobre au 31 décembre), à tout abonné nouveau pour l'année 1906.

† Louis Monnet.

Notre excellent ami, M. Julien Monnet, vient d'être frappé dans ses affections les plus chères. Son frère, M. Louis Monnet, est mort dimanche dernier, à l'âge de 42 ans à peine.

Aux marques de sympathie témoignées de toutes parts à la famille en deuil, qu'il nous soit permis de joindre ici les nôtres.

Louis Monnet n'avait pas tracé son sillon dans les affaires publiques. C'était un modeste employé que la politique n'intéressait en aucune manière. Elle était trop éloignée de ses penchants artistiques. Car en lui, comme chez bien des Vaudois, se cachait une âme tout éprise d'art, à laquelle les nécessités de l'existence opposèrent malheureusement leur barrière impitoyable. Il était né musicien. Il composa, tout jeune encore, des morceaux qu'il jouait au piano, à ses intimes, avec un rare talent d'expression. Il faisait aussi de la photographie en véritable artiste; nombre des vues qu'il prenait dans les environs de Lausanne sont d'entre les plus charmantes que nous connaissions. Et puis, il tenait de son père, le fondateur du *Conteur vaudois*, un don d'observation qui lui aurait permis de faire de bien jolis croquis, s'il avait pu s'astreindre à écrire, et qu'il employait à des portraits parlés et mimés dont se délectaient ses nombreux amis. Ces derniers garderont le souvenir de celui qu'ils appelaient familièrement le « petit Monnet », de celui qui ne songea jamais qu'à leur être agréable et à les égayer. V. F.

Les débuts du Musée des Beaux-Arts.

Nous extrayons ce qui suit du très intéressant ouvrage sur le *Musée Arlaud*, que vient de publier M. Emile Bonjour, conservateur du Musée cantonal des Beaux-Arts.

Notre Musée n'a pas eu, comme celui de Genève, sa part de la rafle de Napoléon dans les galeries d'Italie et d'Espagne. Il ne s'est pas non plus formé, comme d'autres, de la fusion de collections particulières léguées à l'Etat ou acquises par lui. Les bonnes fées n'ont pas entouré son berceau. Ses débuts ont été des plus modestes. En quittant le Pays de Vaud, les Bernois ne nous ont pas laissé une seule toile. Il faut donc remonter à l'achat de la collection

*Le *Musée Arlaud*, par Emile Bonjour. Avec une vue du Musée et les portraits d'Arlaud, d'Alfred van Muyden, d'Aug. Veillon, de Gleyre, Bocion, Emile David, Benjamin Vautier. Imprimé par G. Bridel et C^e, à Lausanne.

Dacroz (ou Ducros), en 1810, pour fixer l'origine du Musée.

Né à Yverdon en 1748, Abram-Louis Ducroz, après un apprentissage de commerce à Genève, s'évada des affaires pour se consacrer à la peinture. Il se rendit très jeune encore à Rome, et, après quelques tâtonnements, se consacra principalement à l'aquarelle, alors dans toute sa vogue. Il ne tarda pas à se faire un nom, un grand nom. Ses contemporains parlent couramment de son « génie » et ne l'appellent jamais que le « célèbre » ou « l'illustre » Ducroz...

... Ses œuvres se vendaient fort bien. Il sut en profiter. Il faisait copier ses grandes œuvres au moyen de calques, dont ses élèves coloraient les reproductions. Sa fortune était déjà considérable quand la faillite d'un banquier de Naples vint l'engloutir. Presque complètement ruiné, dégoûté de l'Italie, Ducroz recueillit les débris de ses biens, ferma son atelier et retourna en Suisse. Il arriva à Lausanne au printemps de 1808, avec ses portefeuilles remplis d'esquisses et plusieurs beaux tableaux de l'Ecole italienne...

A Lausanne, Ducroz retrouva d'anciens amis, qui s'efforcèrent de l'y retenir et l'engagèrent à mettre au profit de l'Etat l'expérience qu'il avait acquise à l'étude des chefs-d'œuvre de l'art et de la nature. Dans une lettre du 14 août 1808, à Dan.-Alex. Chavannes, Ducroz se montra disposé à se fixer à Lausanne et à y ouvrir des cours de dessin et de peinture...

Le Petit Conseil offrit à Ducroz une somme annuelle de 400 francs et le bois nécessaire au chauffage d'un appartement, dans lequel Ducroz pourrait ouvrir une Ecole de dessin. Le gouvernement posait seulement comme conditions que les élèves de l'Académie seraient admis aux leçons et ne paieraient qu'une finance ne devant pas dépasser huit francs par mois.

Ducroz allait se mettre à l'œuvre, quand une attaque d'apoplexie, à laquelle il succomba en février 1810, anéantit l'espoir qu'il avait fait naître. Sa précieuse collection courut le risque d'être perdue pour le canton de Vaud. Quelques amis de la chose publique purent heureusement l'acquérir au moyen d'une souscription, pour le prix de 6600 francs de Suisse, et, cinq ans plus tard, le gouvernement la reprit, en remboursant les souscripteurs en capital et intérêts.

Le Musée des Beaux-Arts était créé.

La collection Ducroz fut d'abord déposée maison Bressenel (maison Martin actuelle) à la Palud, dans la salle de la Société d'émulation. De là, au bout d'un an, elle passa dans la maison de M. Grand, d'Hauteville, en Saint-Pierre, qui voulut bien céder deux chambres inoccupées. Deux ans après, elle fut transportée dans un salon de l'Hôtel-de-Ville, qui faisait partie du logement réservé au secrétaire de la municipalité, et le Petit Conseil pourvut aux frais de ce nouvel arrangement. Plus tard, de nouvelles constructions amenèrent une quatrième migration et la collection fut placée dans une des salles de la maison cantonale (château), qui se trouvait alors vacante.

Vers 1818, l'Etat, afin de loger les collections

scientifiques et les œuvres de Ducroz, décida qu'une grande salle prise sur d'anciens magasins, alors sans usage, dans le bâtiment de l'Académie, serait consacrée au Musée qu'il s'agissait de créer. La salle put être prête pour la fête de la Société helvétique des sciences naturelles, en juillet 1818. Le Musée ne tarda pas à s'augmenter, soit par des dons, soit par des achats de l'Etat, entre autres par celui des aquarelles de Mullener et de Kaysermann et de plusieurs tableaux de maîtres. Il fallut ajouter deux nouvelles salles par la suite.

EMILE BONJOUR.

La poule aux œufs d'or.

L'autre jour, sur le marché de Fribourg, un lustig un peu prestidigitateur, flânant dans la rue et voulant sans doute se faire un verre de bon sang, s'approcha d'une de ces bonnes paysannes fribourgeoises et lui dit :

— A combien va le compte d'œufs, aujourd'hui ?

— Eh bien, ils vont à six, pas davantage.

— Ah oui; ils sont diablement cher ! Si j'en cassais un, rien que pour voir s'ils sont frais, ça ne vous ferait-il rien, en payant ?

— Mon Dieu, non.

Aussi vite fait que dit, notre homme en prend un, le casse, et l'air tout surpris montre à la paysanne ébahie un bel œcu encore tout embreulé du jaune; puis il se retire un peu, ayant l'air de réfléchir, et soudainement revient en disant :

— Je les achète, combien voulez-vous du panier ?

— Oh ! je ne les vends plus, je les garde, et prise d'une curiosité compréhensible, elle casse délicatement un œuf et croyait déjà voir rouler à terre une pièce blanche, mais, hélas ! rien ; elle en casse un second, même désappointement. Elle aurait sans doute encore continué, si par hasard elle n'eût levé le nez et aperçu tout un groupe joyeux en cercle autour d'elle qui riait de sa crédulité.

Il est inutile de dire qu'elle s'empressa de vendre les œufs qui lui restaient.

(Authentique.)

H. G.

Parfums de rois.

— Qu'est ce que cela peut bien nous faire, après tout, que les rois, qui sont des hommes comme les autres, se couchent sur le dos, sur le ventre, sur le côté droit ou sur le côté gauche, mangent ceci ou cela, s'habillent de soie ou de flanelle, se lèvent tôt ou tard, se parfument de violette ou d'héliotrope ?

— Vous croyez que cela est égal ? Détrompez-vous. A vous ou à moi, peut-être bien; nous ne voulons nullement changer nos habitudes, bonnes ou mauvaises. Mais il est des gens qui ne font rien qu'en prenant le ton sur la mode ou sur les grands de ce monde. Ils se soumettront aux pires supplices, aux plus ridicules usages, pour la seule satisfaction d'être à la mode et de pouvoir dire, en sortant leur pochette ou leur mouchoir de poche, fleurant bon : « C'est le parfum du grand Mogol ou de Ramsès xxxviii ».

Pour faire une fois plaisir à ces personnes là, voici quels sont les parfums des chefs d'Etat actuels.

Oscar II de Suède, très soigneux de sa personne, use beaucoup de Chypre; Edouard VII affectionne le musc concentré; Guillaume II s'inonde abondamment d'ylan-ylang et de corylopsi; Victor-Emmanuel III a du goût pour l'héliotrope; Abdul-Hamid se baigne dans des flots d'essence de violette, de lys et d'eau de mélisse; le président Loubet ne se sert que d'eau de Cologne; François-Joseph n'admet les parfums que dans son savon; le tsar Nicolas ne se parfume pas et la reine Wilhelmine de Hollande n'emploie que de l'eau pure...

La majorité doit être avec Nicolas II et la gracieuse reine de Hollande.

Sonnet d'automne.

Pour maman.

L'automne va chanter, chanter dans les grands bois
Avec ses frissons d'âme et ses larmes rouillées
Et ses oiseaux frileux et graves que l'on voit
Mélancoliquement fuir les branches mouillées;

L'automne va chanter — triste comme un haut-bois —
L'uniforme chanson des branches dépouillées,
Des feuilles qu'on entend pleurer comme des voix
Et des sentiers en deuil de choses en-allées...

Le ciel est comme une âme anxieuse qui voudrait,
Pleurer doux et longtemps sur la grande forêt,
Pleurer quelque chagrin énorme et légendaire;

L'automne va chanter, chanter dans les grands bois
Le prélude apeuré de l'hiver dur et froid,
L'hiver qui fait trouver des oiseaux morts... par terre...

PIERRE ALIN.

Onna dèguelha.

(Cein que t'è oyu demà la malenà, à Yverdon;
in bèssein trai dècis, tsi Dzerardet, Dèzo la
Fordze; intrè dou corps quen'è pas cognu: ion
qu'avai met onna roulière et l'autro on bî mou-
leton, tot naòro.)

Ciqu'A LA ROULIÈRE (à l'avi que l'est intrè et
in sè soclièn lè man). — Fà rin tsaud, çosse!

Ciqu'A MOULETON. — Na. Sti coup on poret
itre à l'hivai à dè bon.

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Quiè vaò ton baïre?

Ciqu'A MOULETON. — Po sè rètsaòdà faut dè-
minda daò vilho.

Ciqu'A LA ROULIÈRE (aò bouébo que s'ap-
prouls). — Apporte-nous voi, mon petit, un
demi de gros vieux... du meilleu...

Ciqu'A MOULETON. — Quin bon novi d'la
faire?

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Pas grand novi. N'in
rènommà lè municipaux... demindze...

Ciqu'A MOULETON. — Lè mîmo?...

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Vaî, lè mîmo. Et tsi
vo?

Ciqu'A MOULETON. — Vouais! ne lè z'in ti
dèguelhî!

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Pas mojan...?

Ciqu'A MOULETON. — N'est pas zèlè solet,
mà tot paraî, à la fin, n'in zu lo dèchu.

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Aò bin

Ciqu'A MOULETON (que lai copè lo subtil) —
Lo derraî iadzo l'irè cliaò daò coutset daò ve-
ladzo qu'avai gagnî. Sti coup, quemin dè justo,
l'est no, cliaò daò bas, que ne sin lè maitrès!

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Tsi vo vaî dou partis
dan: cliaò daò coutset et cliaò daò bas...?

Ciqu'A MOULETON. — Mâ bin su. L'est la
tchivra daò borni daò maitin que no séparè.

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Est-te que lè z'affèrès
allâvan mau staò z'ans?

Ciqu'A MOULETON. — Destra! Pouavè pas
plîe mau. Tot allâve à la dèpetolhie. Lè muni-
cipaux, dai z'homme dè rin, ne sondzivan qu'à
fère laò plîotta; lo syndique lo premi. L'est ci-
que que dai itrè moutset dè pas itrè rêvegnaî! ?
N'est pas pire derraî candidat. N'a zu po fini
qu'è onna voix... (in rizollin) la chonna, mè
peinso. Le lai caòzon bin! Li que bouaflâvè, lo
dzo dai vôtès, ia quatr'ans, in déchindint lo

veladzo et coumindint sè valets; « Hardi! al-
lein-lai. Crin! crâ! contrè cliaòque daò bas! »
L'a, ora, son crin-cra, la tsévavouta! In vouai-
que ion qu'à profitâ dè la coumouna...!? quan-
tia fère marquâ sa dzormâ quand l'est zu à
l'Abbây dai Végolans, damachin que s'irè
arrètâ à Lozena, in rêvegnaî, po vaire on pouro
(ion dè sè parients, onco), qu'irè à l'hépetau.
In a-te fè assebin dai passa-drai à cliaò qu'étan
dè son bord, aò bin à cliaò que lai payivan on
verro et que savan lo cliattâ! ?.. Sa fenna l'est
gonclia, à cein que paret, in sondzint qu'on ne
lai deret plîieque Madama la syndique. L'an de
que s'étai relévave dévant hier à né po insurtâ
lè dzouveno que tapâvan à la fenitra à la ser-
veinta, et que laò z'avai traci apri, pè clia
cramena, in pantet, quintia la rietta, la four-
dietta d'na man et la lanterna dè l'autra...

(Apri avai bu 'na gordja.) ... Et lè bon repè,
pè lo cabaret, avouè lè z'autro municipaux! ?
Ka, po teri avau la coumouna, sè tegnan ti pè
la man. Ai mises dè bou, dè mare, à la vesita
avouè la coumechon d'écoula, po çosse, po
cein, po onna tiola, brejâ aò on baòdèron puri
ai z'èbouatons aò règent, allâvan baïre ti dè
beinda quemin dai caions.... pu, boursiè,
pâyî! ?... Et quand l'an fè lo coulidzo, an-te
frecottâ avouè lo dzudzo, lè conseilès, lo pré-
fet et ti lè galabonteimps que passâvan! ?... Et
que l'an zu onco lo toupet, po que nion sè dè-
maufiè, dè fère portâ onn' inpartia dai frais que
fazan dinche pè l'auberdzo su lo compto daò
relodzo.

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Quemin, daò relodzo?

Ciqu'A MOULETON. — Comprinds-tou pas?
Po pas qu'on satsè tot l'ardzeint que rupâvan,
quemin n'in on vilho relodzo que bat la
breloqua, fazan cein marquâ aò chapitre: *Re-
pèlâssages au reloge communal*... tant, et tant,
que lo compto montâve adi plîie hiaut d'on'an-
naie à l'autra. Dian ti que se l'avan èlâ rè-
nommâ dévant on an on avai 'na régie.

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Se l'étai dinche vai
bin fè dè lè dèguelhî.

Ciqu'A MOULETON. — Se n'in bin fè?... Tè
crayo que n'in bin fè! L'est mè que sù con-
teint et, tè lo catso pas, tant irou bènèze, iè bu
on bon coup demindze nê... A la tionna!

Ciqu'A LA ROULIÈRE (in trinquin!). — Tî ve-
gnai syndique?

Ciqu'A MOULETON. — Pas sti coup; mâ sù sè-
cond municipaux. Gà! on va cein fère martsi.
Du z'or'in lè faut que tot tsandzèyè: mè su po
l'oodre et po l'économie... (In partadzîn 'na
cliafe que restave aò fond dè la bololhie). On
in bai onco ion?

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Pas ora. Sta vèpra
tant que te vudri. Ora que iè tsaud mè faut
vouaîti po allâ; ma fenna m'attind tsi Cuéret.

Ciqu'A MOULETON. — Te mè fâ ressondzi
que la mionna et mè ne no sin balhi lo mot po
no rêtrovâ à n'haòre et demi à la boutegu'à
Grosse Griffè. Mâ quemin fasai lè martalets in
m'aidyen à dèpliayi, gadze que vaò s'itr'infat-
tâie tsi Briod, baïre onn'écoualla dè café. Pis-
qu'on sè rêverret et, por'on iadzo, ora que sù
municipau, iè fan dè lai djuî lo tor et d'itrè lè
dévant li. Yau est-te qu'on sè rêtrovè?

Ciqu'A LA ROULIÈRE. — Cè, ste vaò, pè vè lè
duè z'haòrès?...

Ciqu'A MOULETON. — Kemin te dit, sù bin
d'accou.

(L'an payî; ien è fè atan, et n'in ti lè trai
fotu lo camp.)

OCTAVE CHAMBAZ.

Un étranger du dehors.

On se divertissait, il y a quelque temps, à la
gare de Montreux, d'un brave campagnard
fribourgeois qui voyait pour la première fois
de sa vie un nègre. Celui-ci était le domestique
d'une famille étrangère en voyage.

Ce nègre, du plus beau noir, véritable Afri-

cain, aux lèvres épaisses, aux dents blanches,
aux cheveux crépus, était l'objet de la plus
comique admiration de notre campagnard.

Après l'avoir examiné attentivement, à dis-
tance, en face, de côté, par derrière, ouvrant
à chaque pas de plus grands yeux, se sentant
un peu rassuré, et prenant son grand courage,
il se rapprocha, posa légèrement un doigt sur
l'épaule du nègre:

— Dites-vous, vous n'êtes pas de par ici,
vous?

3 fr., s'il vous plaît!

Lettre d'un soldat à ses parents. C'est en
France que cela se passe.

Mes chers parents,

Je suis enfin arrivé au corps, dont je vous
envoie ces deux mots de billet pour vous dire
que ma santé se porte bien, quoique je sois
assez malade. Je profite que je puis vous en-
voyer ces deux mots de billet pour vous dire
que depuis que je suis au corps je n'ai eu au-
cun agrément. Je vous envoie ces deux mots
de billet pour vous dire que je n'ai pas besoin
d'argent, ne vous gênez donc pas. Cependant,
si vous pouvez m'envoyer une pièce de trois
francs, cela me ferait de l'agément; mais ne
vous gênez pas, vu que j'ai ici tout ce qu'il me
faut.

Cependant, si vous pouvez m'envoyer une
pièce de 3 francs, cela me ferait de l'agément;
mais, comme je vous l'ai dit dans le corps de
ce billet que je vous envoie, ne vous gênez donc
pas. J'aime autant retrouver ce petit avoir
quand je reviendrai. Si, cependant, mon beau-
frère pouvait m'envoyer une pièce de 3 francs,
cela me causerait de la félicité, vu que j'en ai
besoin pour mes menus; mais qu'il ne se gêne
pas; dites-lui seulement qu'il l'envoie tout de
même. Je suis en garnison à Saint-Omer. Ce
pays est fertile en blé, colza, pierres calcaires,
grand commerce de pipes, raffineries nom-
breuses, théâtre, musée, pompiers, bibliothè-
que, toutes les douceurs de l'existence, enfin.

Cependant, ne m'écrivez pas là, vu que je n'y
suis plus, étant parti. Ne m'écrivez pas non
plus à Ayre-sur-la-Lys (Nord), parce que j'y
suis et que je n'y serai plus dans une heure
et demie. Ne m'écrivez que quand je vous au-
rai fait savoir où je serai, quoique je ne sache
pas où nous allons. Quant à la pièce de 3
francs, envoyez-la tout de même, cela me fera
de l'agément. Cependant, si ça vous gêne ne
l'envoyez pas; dites seulement à mon beau-
frère de me l'envoyer, cela me fera plaisir.

Agréez, mes chers parents, l'adolescence de
mes sensations perpétuelles et de mes saluta-
tions respectives.

X., soldat au 73^{me} de ligne.

Pauvre Christophe. — Toute réflexion faite,
si mon beau-frère ne peut m'envoyer une pièce
de 3 francs, envoyez-la vous-mêmes, ça m'est
inférieur, pourvu que je l'aie.

La malle des Indes. — A la gare de Nyon.
Un voyageur interroge un employé:

— Qu'est-ce que c'est que ce train qui arrive
à reculons?

— Ben... C'est la malle des Indes de Cras-
sier-Divonne.

— Vous dites?

— Oui, la malle d'Eysins, de Crassier-Di-
vonne.

A la caserne. — Un caporal à la recrue
Pesson:

— Que doit employer le soldat pour rendre
brillants les boutons de sa tunique?

— La poudre à polir.

— Gniagniou, va!... Recrue Patet, dis-le lui.

— La poudre à polir et la petite brosse, mon
caporal.

— Mais non, niobet. Pour polir les boutons